

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 17 FEVRIER, 1893.

No. 10.

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....Louis-H. Taché.
809, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 1579.

Éditeur, secrétaire de la rédaction et administrateur.....Edouard Delpit.
715, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enregistrée ou mandat postal.

ENTRE NOUS.

Si Dieu nous a créés tous de la même fange,
Certes il a dû pétrir en une argile étrange
Et sécher aux rayons d'un soleil irrité,
Cet être; quelqu'il soit, ou l'aigle ou l'hirondelle,
Qui ne saurait plier nison cou ni son aile
Et qui n'a pour tout bien qu'un mot: la liberté.

L'*Opinion Publique* prend une place plus grande de jour en jour parmi les classes dirigeantes. Elle ne demande à être jugée que d'après l'intérêt qu'elle peut offrir. Elle tâche de mériter la confiance du public et ses efforts sont largement reconnus par l'encouragement qu'on lui a donné jusqu'ici.

C'est par erreur que les journaux ont annoncé que Mgr Gravel, évêque de Nicolet, avait interdit l'*Opinion Publique*. Sa Grandeur a seulement déclaré, à la suite de la publication de *Rolla*, qu'elle croyait devoir renvoyer ce journal et a invité ses diocésains à en faire autant.

Cette nouvelle ne m'était pas plus tôt parvenue que j'adressais à Sa Grandeur la lettre suivante, qui explique comment est survenu le différend en question :

Montréal, le 9 février, 1893.

Sa Grandeur Monseigneur Gravel,
Evêque de Nicolet,
Nicolet.

Monseigneur,

J'ai vivement regretté la publication de *Rolla* dans mon journal, et, avant même que votre intervention fût parvenue à ma connaissance, par le *Monde* de ce soir, j'avais pris des mesures pour empêcher, à l'avenir, la reproduction d'œuvres de ce genre, non épurées, dans l'*Opinion Publique*.

Je me trouvais à New-York lors de la préparation du numéro qui contenait *Rolla*. Autrement, veuillez croire que vous n'auriez pas eu à vous plaindre d'un journal que, plus que personne, j'ai à cœur de garder dans les strictes limites de la morale et de la doctrine catholique.

Un mot de vous, Monseigneur, avant votre intervention publique, vous eût procuré cette explication, que j'aurais été heureux de vous fournir. Les journalistes catholiques, qui ont tant de difficultés, dans ce pays mixte, à distinguer entre la morale d'un monde aussi mêlé que le nôtre et la pure morale catholique, et qui se trouvent parfois incapables de contrôler les éléments qu'ils ont sous la main et de se garer d'une surprise, ont la consolante ressource de compter sur un charitable avertissement préalable, avant d'être soumis, pour une faute involontaire, à une censure ecclésiastique.

Avec l'assurance de mes regrets et des moyens que j'ai pris pour éviter ce dont vous vous plaignez, j'ai raison de croire, Monseigneur, que vous vous empresserez de me rendre la justice à laquelle je m'attends de votre part.

Veuillez agréer l'expression de mon respect et des affectueux sentiments que j'ai toujours entretenus pour Votre Grandeur à la suite de nos anciennes relations.

Votre très humble,

LOUIS-H. TACHÉ.

Dans d'autres circonstances, je serais presque heureux de cet incident, qui m'a permis de prendre connaissance de bien des fausses représentations qu'on a répandues sur le compte de l'*Opinion Publique*. J'invite les confrères qui nous font la lutte à citer, de ce journal une seule proposition, un seul mot, qui soit contraire à la doctrine ou à la morale catholiques,—en dehors de *Rolla*.

Je proteste énergiquement contre toute assertion de nature à nous faire passer pour des adversaires de la religion ou du clergé. C'est curieux comme on aime à confondre la liberté de la presse catholique avec l'insubordination ou l'indiscipline, en matières religieuses. Je revendique pour l'*Opinion Publique* l'honneur d'être restée absolument orthodoxe et de n'avoir pas outrepassé la limite des libertés que l'Eglise accorde à ses enfants.

On est allé jusqu'à dire que l'*Opinion Publique* et la *Canada-Review* devaient se fondre ensemble, sous le titre de la première, et adopter le programme anticatholique et maçonnique.

Peut-on inventer de telles énormités, et combien peu il faut connaître notre journal pour y croire ! Pourtant je tiens la nouvelle de cette rumeur d'un de nos évêques, qui m'en a prévenu avec une délicatesse dont je lui suis reconnaissant.